

- VILLE D'ORCHIES -

Arrêté n° 170-2024
(ST)

Le Maire de la ville d'Orchies,

VU le Code Général des Collectivités territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU le programme du balayage des voies communales effectué par le service technique de la ville ;

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité et d'interdire le stationnement des véhicules afin de permettre le passage de la balayeuse dans certaines rues ;

A R R E T E

ARTICLE 1 Le stationnement sera interdit dans les rues suivantes, selon le planning ci-joint.

- Secteur 1 : le **lundi 26 Août 2024** pour le **côté pair** et le **mercredi 28 Août 2024** pour le **côté impair**.
- Secteur 2 : le **mardi 27 Août 2024** pour le **côté pair** et le **jeudi 29 Août 2024** pour le **côté impair**.
- Secteur 3 : le **mercredi 28 Août 2024** pour le **côté pair** et le **vendredi 30 Août 2024** pour le **côté impair**.

ARTICLE 2 Tout véhicule en stationnement sur les rues précitées pendant le passage de la balayeuse sera considéré comme gênant et dangereux et pourra être verbalisé et mis en fourrière. Les interdictions seront levées dès que le service sera réalisé.

ARTICLE 3 Les stationnements interdits seront mis en place par les services techniques de la commune.

ARTICLE 4 Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours en annulation auprès du tribunal administratif dans le délai de deux mois suivant sa publication.

ARTICLE 5 Mme la Commandante de la brigade de gendarmerie d'Orchies, M. le Chef de Poste de la police municipale, M. le Directeur des Services Techniques, sont chargés de veiller à l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orchies, le 22/08/2024

Pour le Maire,
L'adjoint délégué,

Certifié exact, Le Maire.



DGS

DST

PASSAGE DE LA BALAYEUSE DANS VOTRE QUARTIER		
NOM DES RUES CONCERNEES	DATE D'INTERVENTION	
SECTEUR 1	N° PAIR	N° IMPAIR
Place de Gaulle/ Gambetta	LUNDI 26 AOÛT	MERCREDI 28 AOÛT
Rue Clorbus	LUNDI 26 AOÛT	MERCREDI 28 AOÛT
Rue Louis Watrelos	LUNDI 26 AOÛT	MERCREDI 28 AOÛT
Rue Jules Ferry	LUNDI 26 AOÛT	MERCREDI 28 AOÛT
Rue Georges Herbaut	LUNDI 26 AOÛT	MERCREDI 28 AOÛT
Rue de l'église	LUNDI 26 AOÛT	MERCREDI 28 AOÛT
SECTEUR 2		
Rue Mal Delattre de Tassigny	MARDI 27 AOÛT	JEUDI 29 AOÛT
Rue Léon Rudent	MARDI 27 AOÛT	JEUDI 29 AOÛT
Rue Marcel Delommez	MARDI 27 AOÛT	JEUDI 29 AOÛT
Rue François Herbo	MARDI 27 AOÛT	JEUDI 29 AOÛT
Rue Henri Fiévet	MARDI 27 AOÛT	JEUDI 29 AOÛT
Rue Clément Broutin	MARDI 27 AOÛT	JEUDI 29 AOÛT
Rue Warocquier Rempart	MARDI 27 AOÛT	JEUDI 29 AOÛT
Rue Germain Delettrez	MARDI 27 AOÛT	JEUDI 29 AOÛT
SECTEUR 3		
Rue Gaston Leroy	MERCREDI 28 AOÛT	VENDREDI 30 AOÛT
Rue Letellier	MERCREDI 28 AOÛT	VENDREDI 30 AOÛT
Rue Jules Roch	MERCREDI 28 AOÛT	VENDREDI 30 AOÛT
Rue de Combattants	MERCREDI 28 AOÛT	VENDREDI 30 AOÛT
Rue de la Poterne	MERCREDI 28 AOÛT	VENDREDI 30 AOÛT
Rue des acasias	MERCREDI 28 AOÛT	VENDREDI 30 AOÛT